AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 15 (20)ItemJean-Baptiste André Godin à Charles Fauvety, 19 mars 1880

# Jean-Baptiste André Godin à Charles Fauvety, 19 mars 1880

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

#### Informations sur le document source

CoteFG 15 (20)
Collation2 p. (398r, 399r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Charles Fauvety, 19 mars 1880, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 26/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50120

## Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### **Présentation**

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Date de rédaction 19 mars 1880

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

DestinataireFauvety, Charles (1813-1894)

Lieu de destination8, avenue Henri-Barbusse, Asnières-sur-Seine (Hauts-de-Seine) Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

### **Description**

RésuméGodin informe Fauvety qu'il a fait composer son dernier article pour le publier en tête du prochain numéro du journal *Le Devoir*. Il a constaté que quatre colonnes sont consacrées à des appréciations sur l'interprétation des Écritures qui lui semblent s'écarter de la question du divorce qui constitue le sujet principal. Il lui fait observer que les premiers articles du *Le Devoir* ne traitent jamais de questions religieuses. Il lui suggère des modifications de son article. Il lui rappelle que *Le Devoir* de février 1880 a publié son article intitulé « De l'action législative » qui promettait l'examen des projets de loi sur la liberté de la presse, le droit de réunion et d'association. Il lui demande de traiter le sujet.

NotesLieu de destination : l'index du registre de correspondance indique « 8 avenue Pereire à Asnières (Seine) » ; l'avenue Pereire d'Asnières-sur-Seine été rebaptisée Henri-Barbusse.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

#### Mots-clés

Administration et édition du journal Le Devoir, Articles de périodiques Œuvres citées

- Fauvety (Charles), « À propos de la question du divorce », Le Devoir, t. 4, n° 77, 29 février 1880, p. 129-132. [En ligne : <a href="https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.4/130/80/834/0/0">https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.4/130/80/834/0/0</a>, consulté le 14 juin 2023]
- Fauvety (Charles), « À propos du divorce », *Le Devoir*, t. 4, n° 82, 4 avril 1880, p. 215-217. [En ligne: <a href="https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.4/216/80/834/0/0">https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.4/216/80/834/0/0</a>, consulté le 14 juin 2023]
- Fauvety (Charles), « À propos du divorce », Le Devoir, t. 4, n° 83, 11 avril 1880, p. 230-234. [En ligne: <a href="https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.4/231/80/834/0/0">https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.4/231/80/834/0/0</a>, consulté le 23 juin 2023]
- Fauvety (Charles), « De l'action législative », Le Devoir, t. 4, n° 73, 1er février 1880, p. 71-74. [En ligne : <a href="https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.4/72/80/834/0/0">https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.4/72/80/834/0/0</a>, consulté le 14 juin 2023]

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guin 19 Mars 1880

Moon then were.

Je suis grasque emburcose pour vives écres aujours puis, ces for dois nous setournes, voice dernier article aver quetques Astrochons. Je with tellement desirent in sucrement of the gui day a note plane une promière place dans le Devoir que fair avoir en le temps de like votre dennier article, if I'm fact compage en caracteres 10 comme devant here dute à votes prièle procèint in tite in No De white remains. Mais, à la lecture, j'ai reverge.

que certainoverent d'écartent that a fait on la question à divirce inscrite en titre. Te Burou, nous ares per te remarquer, a pour habitude de derrer les ques hors go it tracks . This premiers whiles me sont jamais consu thes a des questions religiouses mais à ous questions sociales. La diverse ist bein rene be to dennières, mais je descretais gree is gramme the o one would faited area tecterio, a la fin De Cartile voient aborde des la l'eolonne. Je profite en la même neahen pour rous nappeler get are mois we fithier wind arong posité de vous un extecle que

9 l'ai intituté : De l'action législative : on la fin de Tabarder prochainement l'examen des projet de lai sur la liberto de le preise, le devit de rémo him at a association. venue prestion de divorce est Loyar asses for hour me nuation des de prime faire de continue coloniss. De l'article composé que je nous enrois co-joins. Cagreer, mon tren cher ame, mes dentiments les plus dernués. Fichie